

**Bibliothèque  
et Archives  
nationales**

**Québec**



Le présent fichier est une publication en ligne reçue en dépôt légal, convertie en format PDF et archivée par Bibliothèque et Archives nationales du Québec. L'information contenue dans le fichier peut donc être périmée et certains liens externes peuvent être inactifs.

Version visionnée sur le site Internet d'origine le 26 novembre 2009.

Section du dépôt légal

# DIVERSITÉ culturelle

MONDIALISATION

La diversité en question

**Bulletin de nouvelles**

Abonnement

Archives

Communiqués / Discours /  
Déclarations

Publications / Études

Politiques et mesures Bonnes  
pratiques

Sites d'intérêt

## Bulletin de nouvelles sur la diversité des expressions culturelles

Vol. 9, no 34, lundi 23 novembre 2009

**Les travaux de mise en œuvre de la Convention sur la diversité des  
expressions culturelles sont en cours !**

### DANS CE NUMÉRO :

#### Suivi de la Convention

- Les travaux de mise en œuvre de la Convention sur la diversité des expressions culturelles sont en cours !

#### Communiqués, discours, déclarations

- Déclaration du Commonwealth sur la Culture et le Développement
- TV5MONDE reçoit le label diversum : sa gestion de trésorerie contribue à promouvoir la diversité culturelle
- Une compilation musicale de l'OIF pour promouvoir les artistes du Sud

#### Publications récentes

- Villes, cultures et développements, un rapport soulignant le 5<sup>e</sup> anniversaire de l'Agenda 21 de la culture
- Accords bilatéraux et diversité culturelle
- Plus de 700 services audiovisuels à la demande disponibles en Europe

#### Politiques et mesures culturelles - Bonnes pratiques

- Le nouveau cinéma italien présenté aux Togolais
- Des experts se réunissent à Mexico dans le cadre du Séminaire international d'incitation à la lecture
- France Chine, nouveaux regards : premières rencontres littéraires franco-chinoises

#### Autres actualités d'intérêt

- Le collectif L'autre LIVRE tient à Paris le 7<sup>e</sup> Salon de l'édition indépendante


## Suivi de la Convention

### Les travaux de mise en œuvre de la Convention sur la diversité des expressions culturelles sont en cours !

La Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles est entrée en vigueur le 18 mars 2007. À l'occasion de la première session de la Conférence des Parties à la Convention, tenue en juin 2007, le Comité intergouvernemental a reçu le mandat d'élaborer les directives opérationnelles nécessaires à la mise en œuvre de la Convention. Il a tenu quatre rencontres au cours des deux dernières années. La troisième session ordinaire du Comité intergouvernemental se tiendra au Siège de l'UNESCO à Paris du 7 au 11 décembre 2009.

La seconde session de la Conférence des Parties, qui s'est tenue à Paris les 15 et 16 juin 2009, a permis l'adoption des directives opérationnelles concernant neuf articles de la Convention. Le Comité intergouvernemental a été mandaté afin de poursuivre l'élaboration des directives opérationnelles.

Au moment d'écrire ces lignes, 104 Parties (103 États et la Communauté européenne en tant qu'organisation d'intégration économique régionale) ont ratifié ce traité. Bien que les travaux de mise en œuvre de la Convention poursuivent leur cours normal, la campagne de mobilisation en vue de la [ratification de la Convention](#) par les États membres qui ne l'ont pas encore fait doit plus que jamais se poursuivre, avec ferveur et persuasion ! Car la légitimité de la Convention sera proportionnelle au nombre d'États appartenant à toutes les régions du monde qui la ratifient, l'acceptent, l'approuvent ou y adhèrent.

- "[Pourquoi les États doivent-ils ratifier cette Convention ?](#)" Pour le savoir, consulter notre Bulletin du 16 janvier 2006
- [Quelle est la procédure à suivre pour ratifier la Convention ?](#) Prendre connaissance des indications fournies par l'UNESCO à cet égard
- [Texte officiel de la Convention](#) 
- [États Parties à la Convention](#)

Haut de la page 

## Communiqués, discours, déclarations

### Déclaration du Commonwealth sur la Culture et le Développement

La Commonwealth Foundation publie la *Déclaration du Commonwealth sur la Culture et le Développement*. Cette Déclaration sera déposée lors du sommet des chefs d'État et de gouvernement du Commonwealth se tiendra à Trinidad et Tobago du 27 au 29 novembre.

La Déclaration a été rédigée par le Groupe du Commonwealth sur la Culture et le Développement. Elle fait de la culture un pilier central du mandat du Commonwealth, aux côtés du développement et de la démocratie.

Le Groupe presse les chefs d'État et de gouvernement du Commonwealth de souscrire à son contenu et d'y donner suite. Cette Déclaration veut mettre en lumière et renforcer les liens existant entre culture et développement, dans une perspective de développement durable. Elle veut également à mettre en valeur la contribution de la culture à l'économie créative et à la prévention des conflits.

Trois recommandations, adressées aux États membres du Commonwealth, visent à :

- Donner des pouvoir et des moyens accrus aux ministères responsables de la culture et du patrimoine, de même qu'aux organismes voués à la culture et aux arts; veiller à la collaboration intersectorielle, notamment à l'intégration des considérations à caractère culturel dans les politiques touchant d'autres domaines tels que le bien-être social, la santé, le commerce et l'éducation;
- Reconnaître et travailler avec les ressources culturelles, les langues et les gouvernements locaux afin d'assurer un développement économique, environnemental et social durable;
- Promouvoir l'investissement dans les industries créatives et l'expression culturelle, de même que la protection des biens culturels et l'élaboration des politiques culturelles, en reconnaissance de leur contribution au développement.

En plus d'être déposée lors du sommet des chefs d'État et de gouvernement, cette Déclaration sera également étudiée dans le cadre du Commonwealth Peoples's Forum qui se tiendra à Trinidad et Tobago fin novembre. Un plan d'action sera préparé en collaboration avec la société civile.

Le Groupe du Commonwealth sur la Culture et le Développement est composé de treize experts et praticiens des pays du Commonwealth, issus des milieux de la société civile et du gouvernement.

Le texte intégral de la Déclaration est disponible en anglais dans le site de la

Source :

- [Commonwealth Foundation](#)

Haut de la page 

### **TV5MONDE reçoit le label diversum : sa gestion de trésorerie contribue à promouvoir la diversité culturelle**

Le réseau TV5MONDE annonce qu'il a reçu le label diversum. Ce label montre l'engagement de la première chaîne mondiale en français pour la prise en compte de la diversité des cultures comme enjeu du développement durable. Le communiqué émis à cette occasion indique que :

« Créé à l'initiative de la société civile, le label diversum garantit qu'un portefeuille ou un placement financier sert, de manière significative (pour une part représentant au moins 25 % de l'actif net), au financement d'entreprises ou de collectivités ayant un comportement favorable à la diversité culturelle. La notation des entreprises et des collectivités, dont les titres composent le portefeuille ou le placement financier, est le fruit d'une méthodologie, mise en place depuis 2007 selon différents critères d'évaluation tenant à la communication, à la publicité, aux ressources humaines, ou à la gouvernance. [...]

TV5MONDE fait partie des trois plus grands réseaux mondiaux de télévision aux côtés de MTV et de CNN. TV5MONDE regroupe neuf chaînes différentes (dont 8 diffusées depuis Paris couvrant tous les continents et TV5 Québec Canada diffusée depuis Montréal sur le territoire canadien). 207 millions de foyers y sont raccordés dans près de 200 pays et territoires. Il diffuse des programmes sous-titrés en 9 langues (anglais, arabe, espagnol, portugais, néerlandais, allemand, roumain, russe et français) et rejoint chaque semaine 55 millions de téléspectateurs. »

Pour en savoir davantage sur TV5MONDE et sur le label diversum, nous vous invitons à prendre connaissance du [communiqué](#) émis à cette occasion.

Source :

- [TV5MONDE](#)

Haut de la page 

### **Une compilation musicale de l'OIF pour promouvoir les artistes du Sud**

L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) annonce la sortie de *Francophonie 2009*, sa nouvelle compilation musicale, regroupe 32 talents de la scène musicale francophone. Ce coffret de trois CD est destiné à promouvoir les artistes du Sud auprès des professionnels dans le cadre des marchés du secteur musical.

« Comme chaque année, la sortie de la compilation de la Francophonie est une invitation au voyage, au gré des rythmes et des musiques du monde francophone » peut-on lire dans le communiqué. [...]. Parmi les artistes représentés, certains ont déjà fait leurs preuves. [...] Ces artistes doivent être en mesure de « faire connaître la vigueur de leur projet artistique sur les scènes du monde, rappelle Clément Duhaime, l'Administrateur de l'OIF, car plus qu'auparavant la scène constitue la voie incontournable vers le marché musical ».

Cette compilation est réalisée par l'OIF, en collaboration avec le Conseil francophone de la chanson (CFC) et Radio France Internationale (RFI).

Les professionnels peuvent en obtenir un exemplaire en communiquant avec le Conseil francophone de la chanson : [sg@conseilfrancophone.org](mailto:sg@conseilfrancophone.org)

Source :

## Publications récentes

### Villes, cultures et développements, un rapport soulignant le 5<sup>e</sup> anniversaire de l'Agenda 21 de la culture

Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) nous informe de la publication du rapport *Villes, cultures et développements* à l'occasion du cinquième anniversaire de l'adoption de l'Agenda 21 de la culture.

« Ce rapport souhaite mettre en exergue certaines des villes qui ont promu ou appliqué activement cette déclaration, ainsi que réunir et organiser certaines des idées qui pourraient servir de colonne vertébrale des travaux de la Commission culture, et aider l'ensemble de CGLU, au cours des cinq prochaines années » peut-on lire dans le site de Culture 21.

Ce rapport se compose de 20 articles. Douze ont été rédigés par des hauts fonctionnaires et des responsables culturels qui travaillent dans des villes, des gouvernements locaux et des associations qui sont étroitement liés à l'Agenda 21 de la culture. Sept autres articles sont l'œuvre de chercheurs, d'activistes et de personnalités reconnues de la société civile.

Le rapport est disponible en français, anglais et espagnol dans le site de [Culture 21](#).

#### Source :

- [Culture21](#)

## Accords bilatéraux et diversité culturelle

L'édition du 1<sup>er</sup> novembre du bulletin *Accords bilatéraux et diversité culturelle* propose plusieurs articles d'intérêt. En voici le sommaire :

- Politique commerciale américaine : Principes étendus dépourvus de stratégie spécifique
- Accord de libre-échange entre l'Union européenne et la Corée du Sud : inclusion d'un protocole de coopération culturelle
- Fédération internationale des Coalitions pour la diversité culturelle : L'Article 21 au cœur de sa préoccupation
- Rapport UNESCO : L'investissement en tant que force motrice de la diversité culturelle
- Chiffres-clés du Rapport
- Attaques contre la robustesse de la BBC
- Accord entre Channel 4 et You Tube
- Chine : Stratégie ambitieuse en faveur du secteur de l'information et du divertissement

Le bulletin *Accords bilatéraux et diversité culturelle* est publié par le Centre d'études sur l'intégration et la mondialisation ([CEIM](#)) pour le compte de l'Organisation internationale de la Francophonie.

#### Source :

- [CEIM](#)

**Plus de 700 services audiovisuels à la demande disponibles en**

## Europe

L'Observatoire européen de l'audiovisuel et la Direction du développement des médias (France) publient l'étude *Vidéo à la demande et télévision de rattrapage en Europe*.

« Les services audiovisuels à la demande se sont multipliés en Europe. Le paysage en est devenu très fragmenté et évolue rapidement. Ce rapport propose une vision complète et bien à jour des différents types de services audiovisuels à la demande et de la manière dont ces services s'intègrent dans la stratégie des différents types d'acteurs » peut-on lire dans le site de l'Observatoire.

On y traite des aspects suivants :

- Plus de 650 services à la demande opérationnels début 2009
- Les divers réseaux de diffusion (Internet, câble, réseaux DSL, FTTH, satellite, TNT, téléphone mobile)
- L'enjeu de la VoD sur les téléviseurs
- Les stratégies d'acteurs
- Les modèles économiques
- L'impact des services du piratage et des services de partage de vidéos
- Les services existants en Europe
- Le défi de la mesure d'audience
- Le contexte de la politique audiovisuelle européenne

A la fois synthétique et détaillé, cet ouvrage se présente comme un outil utile pour ceux qui cherchent à comprendre la complexité d'un domaine en pleine évolution. Il est disponible en français, anglais et allemand auprès de l'Observatoire européen de l'audiovisuel.

Source :

- [Observatoire européen de l'audiovisuel](#)

Haut de la page 

## Politiques et mesures culturelles - Bonnes pratiques

### Le nouveau cinéma italien présenté aux Togolais

Le festival du nouveau cinéma italien s'est déroulé du 11 au 21 novembre à Lomé. Cet événement a été initié par l'ambassade d'Italie au Togo en collaboration avec le ministre de la Communication et de la Culture, et le consulat général d'Italie à Lomé. Cette rencontre culturelle visait à montrer au public togolais ce que représente l'Italie d'aujourd'hui. Pendant onze jours, le public togolais a eu l'occasion de voir des films italiens récents, sous-titrés en langue française. Le site Web de la télévision togolaise indique que :

« À l'ouverture de ce rendez-vous culturel, le ministre de la Communication et de la Culture, Oulégoh Kéyéwa, a remercié l'ambassadeur d'Italie pour l'intérêt et le soutien qu'il accorde à la coopération culturelle existant entre le Togo et son pays. Il a, par ailleurs, rappelé que redynamiser la culture togolaise, en particulier son cinéma est l'une des préoccupations du gouvernement qui a déjà pris des mesures telles que : la validation d'une nouvelle politique culturelle, la ratification de l'accord de Florence (Italie) sur la cinématographie et l'élaboration en cours d'un code du cinéma.

Pour sa part, l'ambassadeur d'Italie, Luca Fratini, a souligné que cette action est une première entre son pays et le Togo ; ce qui témoigne de l'attention que son gouvernement accorde au développement de la culture togolaise. Le directeur national de la cinématographie, Kodjo Adoukpoh, a invité tous les acteurs togolais du 7<sup>e</sup> art à profiter de cette occasion pour renforcer leurs capacités ».

Source :

- [Site de la télévision togolaise](#)

## Des experts se réunissent à Mexico dans le cadre du Séminaire international d'incitation à la lecture

Réunissant des experts provenant du Mexique, de Colombie, d'Espagne, d'Argentine, d'Uruguay et du Royaume-Uni, le Séminaire international d'incitation à la lecture s'est tenu à Mexico du 11 au 14 novembre. Cette rencontre, qui en était à sa 14<sup>e</sup> édition, se déroulait dans le cadre de la 29<sup>e</sup> Foire internationale du livre pour les enfants et les jeunes (FILIJ).

Sous le thème *Lire de la littérature : un moment de rencontre de l'enfant et de l'adulte*, le Séminaire visait à favoriser les débats entre promoteurs de la lecture, illustrateurs, écrivains, éditeurs, enseignants, académiciens et chercheurs désireux d'acquérir des outils et des techniques qui encouragent la lecture.

« La lecture est peut-être l'un des instruments qui nous rendent plus humains. Lire, dans n'importe quelle langue, signifie accéder au monde, ouvrir non seulement les portes de la connaissance mais aussi celles du plaisir, de la curiosité, du don de création, de la vie, du pouvoir de créer un lien entre les êtres humains » a déclaré à cette occasion Laura Emilia Pacheco, directrice générale des publications de Conaculta.

Organisée par la Chambre nationale de l'industrie éditoriale mexicaine (CANIEM) et la Direction générale des publications de Conaculta, avec la participation du programme « Ailes et racines », de Conaculta, la Foire internationale du livre pour les enfants et les jeunes est considérée comme la foire la plus importante en son genre en Amérique latine.

Source :

- [Site de CONACULTA](#)

## France Chine, nouveaux regards : premières rencontres littéraires franco-chinoises

Cultures France nous informe de la tenue à Paris, les 25 et 26 novembre, des premières rencontres littéraires franco-chinoises. Au cours de ces deux jours, 7 auteurs chinois viennent ainsi à la rencontre de 8 auteurs français pour une série de débats.

« Ouvertes au public, ces premières rencontres littéraires, en français et en chinois, offriront de nouveaux regards sur une littérature chinoise contemporaine encore trop méconnue en France. Elles permettront d'engager un dialogue continu d'une année sur l'autre pour faire découvrir par de nouveaux regards les réalités de la création littéraire des deux pays, avec en retour un prochain rendez-vous dans le courant de l'année 2010 à Pékin. [...]

Les questions abordées porteront, dans une grande diversité, sur les expériences d'écriture de chacun, les figures de la femme dans le roman contemporain, la littérature et le spirituel, les passages et les traductions d'une langue à l'autre, et plus généralement sur la place que tient la littérature d'aujourd'hui en France et en Chine », indique Cultures France.

Source :

- [Cultures France](#)

## Autres actualités d'intérêt

### Le collectif L'autre LIVRE tient à Paris le 7e Salon de l'édition indépendante

Le collectif d'éditeurs *L'autre LIVRE* tenait ces derniers jours à Paris le 7<sup>e</sup> Salon des

éditeurs indépendants. Ce salon permettait de découvrir les livres de 150 éditeurs français ou étrangers dont la production originale contribue activement à la « bibliodiversité ». Le collectif *L'autre* LIVRE se présente en ces termes :

« Depuis des années, à l'occasion du Salon du livre de Paris, nous nous retrouvions, à plusieurs éditeurs, pour échanger sur les possibilités de résister face à la création d'un monopole de l'industrie du livre avec, sa mainmise sur la diffusion-distribution et les médias. En 2003, nous avons décidé d'organiser notre propre Salon du livre. Mais dans notre esprit, il ne s'agissait surtout pas d'organiser un mini ou un contre salon mais de créer un événement permettant aux éditeurs indépendants de présenter vraiment leur production et leur particularité éditoriale... Donner à nos amis lecteurs la possibilité de découvrir "d'autres livres".

Pour mener à bien ce projet, il était indispensable de se constituer en association. Son nom *L'autre* LIVRE a été une évidence, puisque notre but n'est pas de combattre les livres des auteurs édités par les industriels du livre mais bien de permettre qu'existent à leurs côtés "d'autres livres" mis à la disposition du plus grand nombre de lecteurs possible.

Au-delà de l'organisation des 6 premiers salons et de la préparation du 7<sup>e</sup> Salon de l'édition indépendante, l'association a permis une réflexion commune sur les moyens à mettre en œuvre pour résister à la "pensée unique" ; de trouver des armes pour ne pas plier devant la marchandisation du livre; de constater que les éditeurs des autres pays connaissent les mêmes difficultés du fait de la "mondialisation". »

*L'autre* Livre, a organisé les deuxièmes États généraux du livre le 23 octobre 2008, avec l'actualisation du Livre blanc et la rédaction d'un plan d'urgence pour l'édition indépendante.

**Source :**

- [L'autre LIVRE](#)

Haut de la page 